Journal d'Infos



COMMUNE DE

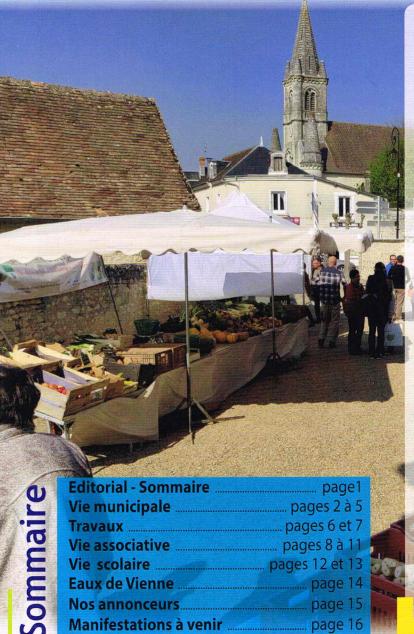


Senillé Saint-Sauveur

Mairie: 5 place de la Foucaudière, SAINT-SAUVEUR 86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR

Tél. 05 49 23 03 77 ● Mél: mairie@senille-st-sauveur.fr Tél: 05 49 93 65 14 ● Mél: mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr

Mairie Annexe : 2 place de la Mairie, SENILLÉ 86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR



Vie scolaire pages 12 et 13

Eaux de Vienne page 14

Nos annonceurs page 15

Manifestations à venir page 16

Éditorial

Avant les congés d'été, voici quelques infos sur notre vie

Le budget 2019 a été voté sur les mêmes bases que les années précédentes, avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées et des investissements encore importants.

Le gros chantier en cours actuellement est le restauranthébergement sur St-Sauveur. L'année 2019 sera entièrement consacrée aux dossiers administratifs : plans, permis de construire, appel d'offres et recherches de subventions. Nous prévoyons un démarrage des travaux début 2020.

Dans le même temps, nous travaillons sur le bilan éner gétique de l'ensemble de nos bâtiments pour trouver des pistes d'économies, de façon à maîtriser nos dépenses, malgré l'augmentation du coût de l'ensemble des énergies. En ce qui concerne la voirie, patience cette année, les travaux prévus seront bien réalisés dans le courant du 2° semestre

Autre nouveauté, depuis le mois d'avril, avec la création d'un marché fermier à Senillé. Vous pouvez ainsi, à présent, retrouver tous vos producteurs sur la place de la mairieannexe, à partir de 16h, le 2ème vendredi de chaque mois. Naturellement, le marché de la place de la Foucaudière à St-Sauveur continue de vous accueillir, le dernier vendredi du mois.

Enfin, nous souhaitons profiter de ce bulletin pour aborder le sujet préoccupant des incivilités : les décharges sauvages autour des globes à verre et à papier ainsi que sur les chemins se sont multipliées depuis quelques mois. Nous allons, dans les semaines à venir, prendre des mesures fortes (surveillance, recherche des origines des <mark>dépôts...) de façon à </mark> porter plainte à la Gendarmerie afin de punir les contrevenants. Nous pensons que notre commune mérite beaucoup mieux. Les agents réalisent des efforts quotidiens pour que notre cadre de vie soit plus agréable. Ne le détruisons pas et respectons le travail réalisé par les agents!

Merci à tous, élus, agents communaux, associations, enseignants et à tous les acteurs de notre commune, pour que le bien-vivre ensemble reste une réalité et que notre environnement soit protégé.

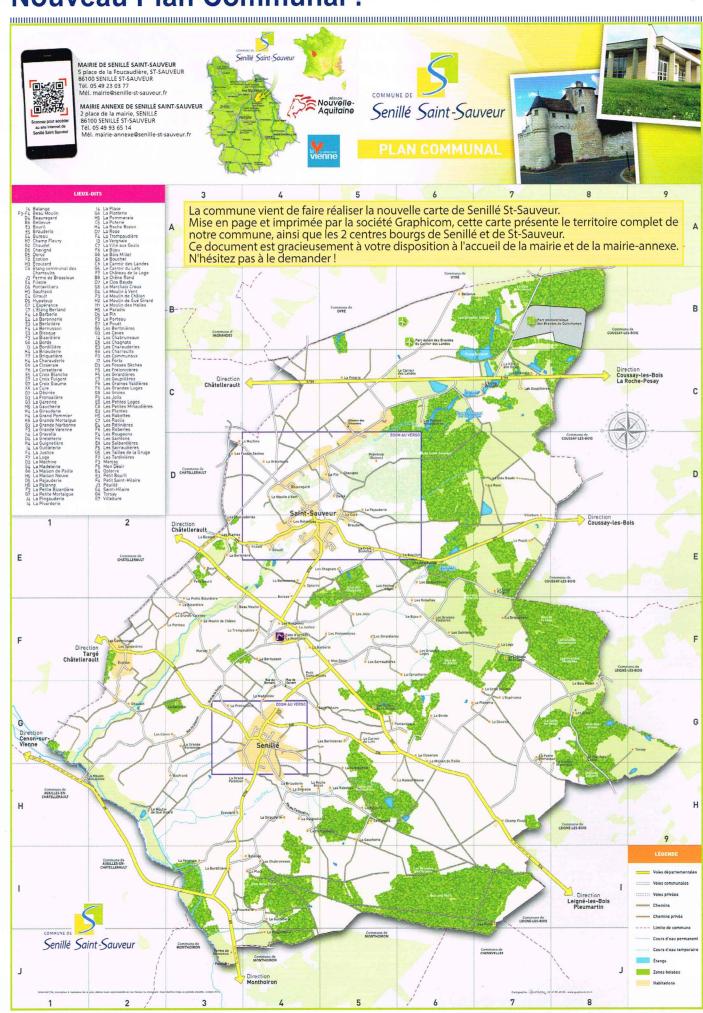
Bon été 2019!

G. PÉROCHON, Maire D. MARTIN, Maire Délégué





Nouveau Plan Communal!





Subventions 2019 aux Associations:

Soucieux de soutenir les activités de nos associations, le Conseil Municipal attribue, chaque année, une subvention aux associations de notre territoire. 2019 s'inscrit dans cette continuité, avec la reconduction de la plupart des financements. Il faut noter que les associations bénéficient également de la mise à disposition de locaux et de salles pour y exercer leurs activités et manifestations.

Subventions votées le 23 mai 2019 :

ADMR	1 900 €
AGYL	500€
Ainés Ruraux	300€
Club Lilas	300€
Amis du vieux Senillé	200€
Anciens Combattants de Senillé et de St-Sauveur	200€
APE 123 Soleil	200€
Arts en Senillé St-Sauveur	300€
FC Senillé St-Sauveur	1 240 €
Club sportif Soja	550€
Comité d'Animation (1)	1 100€
Comité des Fêtes (2)	1 100€
La Clé des Chants	100€
Sport Détente	80€
Tabescrab	30€
Vent de la liberté	50€
Saveurs de Senillé St-Sauveur	100€
Association de lutte contre les maladies mitochondriales	150€
Association des Conciliateurs de Justice	30€
Avenir cycliste Châtelleraudais	50€
Fondation du Patrimoine	120€
MFR Ingrandes	50€
Chambre des Métiers	250€
La Prévention Routière	50€
La Roulotte et le Café des Parents (P'tit Prince)	1 330€
Participation au frais de déplacement au Japon, de Sophie Angenot, championne en haltérophilie	200€

Soit un total de 13 384€

(1) La municipalité participe également à la location du parquet pour la St-Blaise, ainsi qu'à divers frais du marché de Noël. (2) De plus, le feu d'artifice du 13 juillet est pris en charge par la commune et géré par le Comité des Fêtes pour 900 €.

L'été 2019 au Centre de Loisirs « La Récré »

Le Centre de Loisirs "La Récré" est une association, présidée par M^{me} Corinne LHOSTE, dont le but est d'organiser et de gérer les temps extra-scolaires : mercredis, petites et grandes vacances. Il propose aux parents et aux enfants des activités ludiques et éducatives. L'association emploie des animateurs diplômés. Elle est aidée dans son fonctionnement par la municipalité de Senillé St-Sauveur qui met à sa disposition, pour des temps définis, des agents communaux : Aurélien, Coordinateur Enfance-Jeunesse, Sandrine, Directrice du Centre de Loisirs et Jessica, remplaçante de Sandrine, en cas d'absence. De plus, la commune dispose des locaux et de matériel qui permettent à l'association d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Le programme de l'été 2019 est maintenant bouclé: visites, jeux, bricolages et ateliers multiples, retrouvez tous les programmes sur le site de la commune: (http://www.senille-st-sauveur.fr/fr/vie-educative/centre-de-loisirs-la-recre.html) et inscrivez vos enfants en contactant Sandrine au 05 49 19 50 98 ou par mél: centredeloisirslarecre86100@gmail.com.









Utilisation de drones : Rappel à la loi



De plus en plus répandus, les drones peuvent être des engins de loisirs, mais aussi des sources de nuisances pour les personnes environnantes. Un petit rappel de la réglementation s'impose! Depuis juillet 2018, la nouvelle législation impose de déclarer les drones dont le poids dépasse 800 grammes et de suivre une formation.



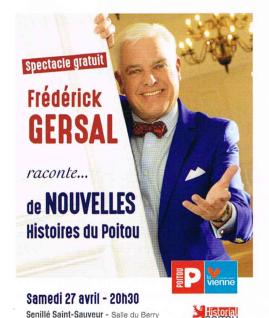
- 1 Je ne survole pas les personnes et je conserve une distance minimale de sécurité (150 m des personnes). Je reste éloigné de tout rassemblement de personnes. Les hélices du drone sont dangereuses, elles peuvent blesser!
- Je respecte la hauteur de vol maximum qui est de 150 mètres...
- 3 Je ne vole jamais de nuit et je garde toujours mon drone en vue.
- 4) Je ne fais pas voler mon drone en ville ni au-dessus d'espaces urbanisés.
- 5 Je ne pilote pas mon drone à proximité d'aéroports ou d'aérodromes, et plus généralement je ne survole pas de lieu destiné à l'aviation...

- 6 Je ne survole pas les sites sensibles ou protégés (base militaire, centrale nucléaire, répartiteur électrique, voie ferrée, etc...).
- 7 Afin de respecter la vie privée de mes concitoyens, je ne survole pas leurs espaces privés (jardins, cours...).
- 8 Il est interdit de diffuser des prises de vues sans l'accord des personnes qui y apparaissent.
- 9 Je m'informe sur les assurances existantes en cas de dommages éventuels causés par mon drone.
- 10 En cas de doute je me renseigne : tout est sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable.

En cas de violation des règles de sécurité et des interdictions de survol, vous risquez de 1 à 6 mois d'emprisonnement, de 15 000 € à 75 000 € d'amende et de vous faire confisquer votre drone. Toute personne victime d'un usage inadapté d'un drone doit porter plainte à la gendarmerie de sa circonscription.

Quelques sites pour vous informer:

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques/drones-aeronefs-telepilotes https://www.amateursdedrones.fr/reglementation-legislation-drones/





L'Histoire locale racontée par Frédérick GERSAL

Le 27 avril 2019, à la salle du Berry de Senillé St-Sauveur, le journaliste chroniqueur historique Frédérick GERSAL a passionné son auditoire par sa vision locale de notre histoire. Depuis 4 ans, il exerce ses talents de conteur en parcourant les routes de la Vienne, le dernier samedi de chaque mois.

Parrain du futur « Historial du Poitou », dont l'ouverture est prévue en 2021, il fait découvrir à son public des pages d'histoires vécues dans le Poitou, avec pour fil rouge la figure emblématique Aliénor d'Aquitaine.

D'autres personnages sont l'objet de la relation de faits marquants mais aussi d'anecdotes pour mêler la grande histoire aux petites histoires. Parmi eux, Charlemagne, Richard Cœur de Lion, Catherine de Médicis, Louis XIV et Du Guesclin. Des bâtisseurs romains capables de construire des arènes de 50.000 places à Limonum (devenu Poitiers) jusqu'aux événements du XIX^e siècle en passant par les envahisseurs Vikings, Frédérick GERSAL transporte son public à travers le temps et l'espace.

« C'est un spectacle sans image. Je suis debout, je me déplace au milieu du public. J'adapte mon texte en fonction des événements qui ont eu lieu dans les villages ».

Une soirée instructive et très enrichissante!

Programmation 2^e semestre 2019 : 28 septembre à la salle de La Margelle à Civray, le 26 octobre à la salle des fêtes de La Trimouille et le 30 novembre à l'Espace Jean-Dousset à Neuville-de-Poitou.

La Vienne, notre département, un territoire singulier en matière de développement énergétique



Si le développement énergétique est sur l'essentiel du territoire national réservé aux grandes entreprises, notre département a, dans ce domaine, la chance de pouvoir s'appuyer sur SO-RÉGIES, SRD et SERGIES, 3 entreprises locales pilotées par le Syndicat ENERGIES VIENNE, émanations des collectivités elles-mêmes.

3 entreprises, avec 3 missions bien distinctes:



SRD pour la gestion, la construction et l'entretien des **réseaux** de distribution,



SORÉGIES (et ses filiales Alterna et Boutineau) pour la **fourniture d'énergie** et les services énergétiques associés.



SERGIES pour le développement de la production d'énergie renouvelable.

Présentes sur toute la chaine de l'énergie, depuis la production jusqu'à la fourniture d'énergie chez le particulier, ces entreprises sont la propriété des communes du département de la Vienne.

Nul doute qu'avec nos trois entreprises, SRD, SOREGIES, et SERGIES, nous saurons tous ensemble préparer l'avenir, engager la transition énergétique et aménager efficacement notre territoire tout en respectant son histoire et ses valeurs.

Pour en savoir plus sur SRD : www.srd-energies.fr

Pour en savoir plus sur SOREGIES: www.soregies.fr

Pour en savoir plus sur SERGIES : www.sergies.fr

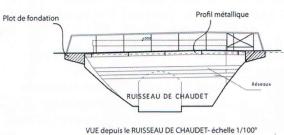
Pour en savoir plus sur le Syndicat ENERGIES VIENNE : www.energies-vienr





Travaux et Aménagements 2019

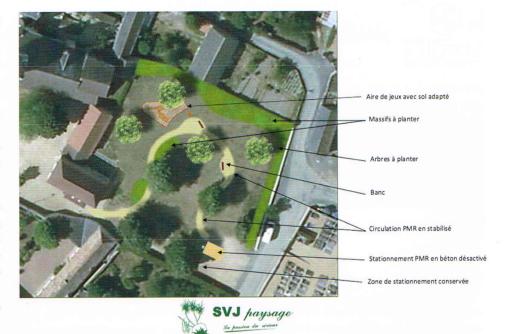
Le budget consacré aux travaux en 2019 reste sensiblement au même niveau qu'en 2018 avec 347 500 € programmés en voirie et en aménagements. Au delà des traditionnels entretiens de voirie chiffrés à 270 000 €, 2 programmes, qui se réaliseront sur 2019 et 2020, sont particulièrement à remarquer :





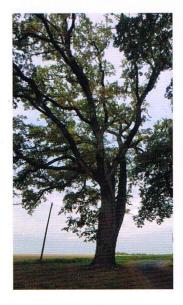
• La création d'une passerelle sur le Chaudet, à St-Sauveur, avec, en 2019, le bornage du terrain et la réalisation des fondations. Cette passerelle permettra d'assurer en toute sécurité la continuité piétonne le long de la route de la Justice vers la Place de la Foucaudière.

- L'aménagement de la Place de Vaudreching, à Senillé, avec un cheminement piéton, adapté aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), permettant de relier la place de l'église à la partie haute du village : rue des Clos, EHPAD La Tour de Vigenna, cimetière, rue des Vignes... Il faut noter que des jeux et aménagements de fitness seront également installés.
- Enfin, l'entretien et l'aménagement des bâtiments communaux sont également prévus avec des travaux de rénovation à l'école élémentaire (sol de la cantine...), de l'école maternelle et de la salle du RAM avec de l'isolation acoustique.





PGINVENTO BUREAU D'I



Chêne de la Bizardière

Ce magnifique arbre multi-centenaire est malade. Depuis plusieurs années, des champignons ont atteint l'arbre en profondeur et créé une fragilité dangereuse.

De presque 20 m de hauteur et de plus de 4 m de circonférence, il présente un réel danger pour les usagers de la route et les promeneurs qui passent à proximité.

Un diagnostic a été réalisé par le bureau d'études spécialisé « PGinventaire » en novembre 2018 avec préconisation de son abattage à court terme. Aujourd'hui, notre devoir de prévention des risques nous impose d'envisager son abattage.

		Sujet n°1	
Date d'expertise:	16/11/201	8 Nom du technicien:	Julien BRUXELLE
			_
Localisation GPS: WGS84		0,59753172	
Degré Décimal	Longitude:	46,7967434	
Secteur:		Sénillé Saint Sauveur	
Essence de l'arbre :		Chêne pédonculé	Quercus Robur
Circonférence à 1m30 du s	ol:	415 cm	
Hauteur totale de l'arbre :		19 m	
Principaux Défaults ou Patho			. A Robert
	non, Ganoder	me luissant Nord, côté du poid D-Dépérissant	s de l'arbre!
Catégorie phytosanitaire Stade de développement		Adulte vieillissant	-
Vitalité de l'arbre		Dépérissant	
Architecture		Port Libre	-
Espérance de maintien		0 à 3 ans	_
Niveau de surveillance		Annuelle	_
Type de Sol		Perméable	
Passage au résistographe:	Oui	Intervention en Hauteur :	Non
Observations:			
	Cat 3-Court te	a profondeur et créés une fragi ! rme Abattage	
Photos:		Austrage	



Les cimetières :

Lieu de recueillement et d'aménagement paysager

Au cours des siècles, les inhumations ont connu plusieurs évolutions. Les corps étaient initialement inhumés dans les églises. Puis au Moyen-âge et sous l'Ancien Régime se sont développés les cimetières, lieux sacrés et bénis, mais aussi lieux de marché et de pâturage pour le petit bétail. D'abord situés près des églises, les cimetières ont été transférés en périphérie des villages pour des raisons de salubrité (épidémies de peste et de choléra).

En France, à partir des années 1970, les allées gravillonnées s'imposent, avec l'utilisation massive des pesticides. Les cimetières deviennent alors très « minéraux » et aseptisés.

Le cimetière est un lieu sensible à tous. La présence de « mauvaises herbes » peut être perçue comme un signe d'irrespect ou d'abandon envers les morts. Il n'en est rien.

Pour répondre aux exigences de suppression des herbicides nuisibles à notre environnement, nous allons modifier progressivement l'aspect de nos cimetières avec la réintroduction du végétal dans cet espace de mémoire. Les enjeux sont multiples :

- Écologiques, pour notamment, protéger les agents communaux et les visiteurs, pour limiter la contamination de l'eau et favoriser la biodiversité,
- Économiques par la suppression des achats de pesticides, mais avec tout de même plus de travail d'entretien courant : tonte, binage...
- **Sociaux**, car la présence de la nature dans les cimetières apporte une atmosphère plus calme et propice à la méditation et au recueillement.

La commission « Cadre de vie » a validé le principe de végétalisation de nos cimetières. Un important travail de réflexion, auquel sont associés élus et agents, est mené par la Municipalité.

Dès l'été 2019, les allées principales de nos cimetières vont être reprofilées puis seront ensemencées, à l'automne, avec un mélange terre-cailloux-fibres-graines. Des semis seront réalisés pour le fleurissement des pieds de murs. Cette transformation s'étalera sur plusieurs années.

Nous aurons l'occasion de vous présenter les résultats de ces aménagements.



Enherbement de cimetière (Vellèches)



Allées enherbées entre les sépultures (Leigné-les-Bois)



Plantations inter-tombes (Leigné-les-Bois)



APE 1, 2, 3, Soleil : un nouveau départ !



A la suite de la démission de plusieurs membres du Bureau de l'association, s'est tenue Vendredi 10 mai 2019 à la salle Vaudreching, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association de Parents d'Élèves 1,2,3, Soleil.

En présence de plus de 20 parents, des Directrices des 2 écoles du RPI et des membres de la Municipalité, l'ancien bureau a démissionné collectivement, puis il a été procédé au renouvellement des membres actifs composant le nouveau Conseil d'Administration.

Un nouveau bureau fut élu, composé de 4 membres :

M^{me} Christelle MEHL, Présidente ; M^{me} Karine PENVEN, Trésorière ; M^{me} Myriam RIBREAU, Trésorière-Adjointe ;

M. Damien BERNARDEAU, Secrétaire.

La passation de pouvoir eut lieu ensuite entre la Présidente sortante, M^{me} Estelle POIDEVIN et M^{me} Christelle MEHL.

La 2^e partie de la réunion fut consacrée à l'organisation des manifestations de fin d'année scolaire, et en particulier, la fête des écoles du vendredi 5 juillet 2019 sur le stade C. ARNAULT de St-Sauveur. Nous vous en reparlerons dans le prochain bulletin municipal!

Secteur Enfance-Jeunesse : Les ados parlent aux ados... Ici Senillé Saint-Sauveur...



Les Ados élévent leur pyramide!



Donner l'idée aux jeunes de 12 à 17 ans du territoire de faire quelque chose par eux-même, c'est le pari que la municipalité s'est lancé depuis environ 2 ans.

Alors cap sur une « Junior Asso ».

En réflexion, au milieu de rencontres ludiques ponctuées pas les rires, des discussions, des envies, des jeux... et beaucoup de rien. Mais ce sont ces petits riens qui, au fil du temps, créent un grand rendez-vous pour une dizaine de jeunes en moyenne.

À leur initiative, à leur rythme, à leur « sauce »... Sous l'œil bienveillant de professionnels, Amélie et Aurélien, avec le soutien de la municipalité, la volonté d'œuvrer pour cette jeunesse semble désormais prendre forme.

On ne peut que souhaiter la très prochaine création de cette association et bon vent à ce « Cap

N'hésitez pas à vous tenir au courant en consultant le site internet de la commune et la page Facebook. Les futurs rendez-vous et projets y seront annoncés. A très vite!

Les activités du Comité d'Animation

2 événements ont marqué le 1er semestre 2019, avec la St-Blaise et la Marche du 1er mai.

· St-Blaise:

Fête traditionnelle, 177 personnes ont participé à cette manifestation annuelle. Après la cérémonie religieuse et un concert de la chorale « La Clé des Chants », un apéritif en plein-air a été offert par le Comité d'Animation. Le repas, organisé sous parquet, s'est tenu sous la présidence de Sandrine Lidon-Plessi assistée de Julien Pichon, futur président 2020, ainsi que de Barbara Billet pour l'année

2021. En fin de repas Sandrine a annoncé le nom de la future présidente 2022 : Céline Gilet.

Un moment convivial de partage et de détente, animé par Sylvain de DJ Slam.

· Marche du 1er Mai:

Environ 90 personnes ont participé à la marche du 1er Mai et presque 80 d'entre elles ont terminé la matinée par un repas organisé à la salle de l'Étoile.



Les Élus à la sortie de l'église





Départ pour une matinée de marche Une pause casse-croûte bienvenue!

semestre 2019 : Grands moments du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a organisé sa course aux oeufs de Pâgues le samedi 6 avril 2019 : les paniers ont été vite remplis par une bande de jeunes chercheurs... souvent aidés par leurs parents! La soirée s'est poursuivie par la déambulation du Carnaval dans les rues de Senillé et par un spectacle à la salle du Berry. Coachés par Aurélien à la mise en scène, les ados y ont mis tout leur enthousiasme pour le plus grand plaisir des spectateurs. Pour clôturer cette soirée, un feu d'artifice a été tiré en plein jour (changement d'heure oblige)... une grande première à Senillé, vu nulle part ailleurs!

Deuxième grand événement de ce printemps, le videhangar qui s'est déroulé sur le stade Paul Baron, le

dimanche 2 juin sous un chaud soleil. Plus de 50 exposants ont pu vendre "leurs trésors"!

Durant cette même matinée, une ballade motorisée était organisée à la découverte de la vallée de la Vienne avec plus de 20 participants, motocyclistes et solex.

Avant le déjeuner pour 75 personnes, l'apéritif offert par le Comité des Fêtes, a été l'occasion, pour les Élus, de remercier tous les participants, invités et exposants pour cette belle manifestation!

Le prochain Vide-grenier moules-frites organisé par le Comité d'Animation aura lieu le dimanche 1er septembre 2019 sur le terrain d'entrainement de St-Sauveur.



Course aux œufs de Pâques



Spectacle du Carnaval



Feu d'artifice



Les exposants



Apéritif

Devant les monuments aux Morts de Senillé puis de St-Sauveur, les Anciens Combattants ont commémoré la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. Après l'appel aux Morts et la lecture du discours de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, la chorale La Clé des Chants a entamé La Marseillaise.



Appel aux Morts à Senillé



Commémoration à St-Sauveur



Où vont nos légumes ?





Nos légumes

Ex: tomates, poivrons, aubergines, courgettes, pommes de terre, radis, carottes, piments...

L'entrepôt à Poitiers Pour répartition

16 centres de distribution alimentaire

Personnes accueillies des restos



LES RESTAURANTS DU COEUR

Association Départementale

Encadrant technique d'insertion Jean-Patrick PIAULT

Les Jardins du cœur





Chantier d'insertion



LES JARDINS DU COEUR DE LA VIENNE

32 rue du Dolmen 86100 SENILLE ST SAUVEUR

Tèl: 09 71 28 72 51 ad86.aci@restosducoeur.org

LES JARDINS DU CŒUR DE LA VIENNE

Téléphone: 09 71 28 72 51

Organisation

103 chantiers d'insertion

Responsable départemental Sylvie MORICEAU

Responsable bénévole ACI Florence REGNIER

Chantier d'insertion « Les Jardins du Cœur » Senillé st Sauveur

Accompagnatrice Socioprofessionnelle Jessica PANETIER

Salariés en CDDI

3 petites nuches

Les Objectifs

Maraîchage biologique

Le Chantier d'Insertion « Les Jardins du Cœur » accueille des hommes et des femmes de tous âges, éloignés de l'emploi et qui sont confrontés à des difficultés d'ordre personnel, social ou/et professionnel.

Tout en animant la production du support avec les salariés en insertion, l'équipe (accompagnatrice socioprofessionnelle, encadrant technique et bénévole) a pour objectif de :

- Transmettre des savoirs et savoir-faire
- Déceler les difficultés et lever les freins de chacun dans son parcours d'insertion
- Orienter et conseiller pour les démarches (administrations, logement...)
- Faire émerger un projet professionnel
- Construire un avenir social durable

Culture biologique de fruits et légumes sur 3ha dont 8 serres :

- préparation des sols
- Réalisation des semis, rempotage et plantations
- Entretien des cultures et du matériel Sélection et récolte des produits
- Lavage et conditionnement

Comment l'intégrer ?

Pour intégrer un chantier un chantier d'insertion, il faut vérifier son éligibilité au CDDI (contrat à durée déterminé d'insertion) auprès de son conseiller emploi.

Les critères étant les suivants :

- Bénéficiaire du RSA
- Bénéficiaire ASS*, AAH*, ATA* Demandeur d'emploi de longue durée
- Travailleur handicapé
- Personne de +50 ans demandeur d'emploi

*ASS: Ailocation Spécifique de Solidanté *AAH: Allocation Adulte Handicapé *ATA: Allocation Temporaire d'Attente





5

Football Club de Senillé St-Sauveur,









Remise des survêtements par M^{me} COGNÉ des Éditions Guy Hachette

rc serinie

Dimanche 12 mai 2019, s'est déroulée une sympathique cérémonie de remise de survêtements par M^{me} Marie Cogné, des Éditions Guy Hachette, pour chaque membre de l'équipe senior. Merci à ce sponsor de toujours pour son soutien au Football Club de Senillé St-Sauveur.

Le temps des Saveurs est à l'innovation!

Un nouveau marché à Senillé :

Un nouveau marché s'est installé le deuxième vendredi de chaque mois sur le territoire de Senillé. Vous pouvez y retrouver vos producteurs et artisans de bouche. Avec le soutien de la municipalité, les producteurs ont souhaité le mettre en place afin de proposer des produits frais de manière régulière, tous les 15 jours, entre Senillé et St-Sauveur. Ils espérent ainsi répondre à vos attentes et vous y retrouver afin de faire vivre nos cœurs de village. Les premières éditions ont été des moments sympathiques, que ce soit dans la cour de la mairie ou à la terrasse du bar! Affaire à suivre. Dates des marchés: le 2^e vendredi de chaque mois à Senillé; le dernier vendredi du mois à St-Sauveur.



Le nouveau marché de Senillé



Soirée-Cabaret le 5 octobre 2019 :

L'association des Saveurs continue d'innover. La date à retenir est le samedi 5 octobre 2019 avec la première édition de la soirée cabaret. Dans la salle du Berry, vous pourrez venir déguster des plats élaborés soigneusement par les producteurs, tout en profitant d'un spectacle haut en couleur. Il risque de faire chaud dans la salle! Alors, n'hésitez pas à vous renseigner dès à présent et à réserver vos places. Un nouveau défi pour notre petite association, nous vous attendons nombreux! **Contact:** Elisabeth LEDIEU, Tél: 06 85 64 93 36.

1ère Soirée Cabaret le 5 octobre 2019

Association Sport détente

RANDO DES 7 BOSSES du 25 août 2019

Les randonnées 2018 ont remporté un vif succès avec environ 500 participants. Actuellement, nous préparons les circuits pour 2019, avec de nouvelles parties techniques accessibles à tous dans le début de la rando. Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 25 août 2019. Cette année, nous aimerions ajouter à notre discipline le VTT, de nouvelles activités. C'est pourquoi nous invitons marcheurs et coureurs, amoureux de la nature, à venir nous rejoindre. **Contact:** Alain Druet au 06 08 04 91 81.

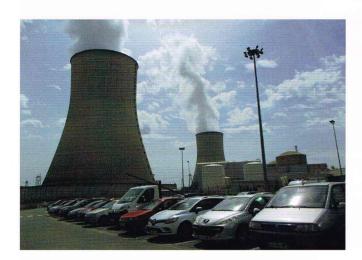


Rando VTT sur les chemins communaux



Les activités de l'école élémentaire

Le mardi 7 mai 2019 une journée dense et riche, avec la visite de la centrale de Civaux et de la Planète des Crocodiles...





La visite de la centrale nucléaire de Civaux s'est articulée autour de 4 axes :

- · Une exposition sur la centrale
- · La visite du simulateur de pilotage
- · Un tour en bus autour du site
- · Un atelier de dégustation d'eau

<u>L'exposition de la centrale nucléaire</u>

Nous allons vous parler de l'exposition à la centrale nucléaire de Civaux. Nous avons essayé un vélo qui lorsqu'on pédalait, produisait de l'électricité afin d'allumer une ampoule. Ensuite, une grosse maquette représentait l'intérieur de la centrale. Quand on regardait par un trou on pouvait voir une maquette dans laquelle il fallait trouver les étapes pour sécuriser la centrale en cas de problème. Enfin, on a vu sur des petits écrans les métiers des employés de la centrale avec leurs tenues...

Le simulateur

La personne qui nous a fait visiter la centrale nous a expliqué qu'il y avait une salle appelée (Le simulateur). Il permet au personnel de se former pendant 2 ans et de voir leur capacité à travailler en équipe et à garder leur sang froid, en cas de problème. Ensuite il y a des évaluations, tous les 2 ans, pour vérifier que le personnel est toujours opérationnel.

Dans la (vraie) salle de conduite, 3 équipes de 2 ou 3 personnes se relaient toutes les 8 heures : la première de 5h à 13h, la 2° de 13h à 21h et la 3° de 21h à 5h. Il y fait noir. A coté, il y a une salle à manger car il n'ont pas le droit de salir la salle de conduite, ni les ordinateurs ou les boutons de commande.

Le tour en bus

Lors de notre escapade en bus, on nous a parlé de la sécurité de la centrale nucléaire ainsi que des animaux présents sur le site. On y remarque des chiens de garde malinois, des chats et des faucons pour éviter que les rongeurs viennent dans l'usine, des abeilles pour la pollinisation et pour vérifier l'absence de pollution aux abords de la centrale, et enfin, des moutons pour tondre la pelouse... Cette centrale fait 222 hectares soit 222 stades de foot. Il y a plein d'appareils météorologiques ainsi qu'une piste d'atterrissage pour hélicoptère. Des sortes de plots sur des dalles permettent de vérifier lors de séismes ressentis dans la région, que le sol n'a pas bougé, ce qui pourrait être dangereux pour les installations. On a remarqué que l'usine était très bien protégée (fils barbelés, animaux...) et l'on a vu les rails des trains qui transportent l'uranium.

Dar à eaux

Nous avons goûté de l'eau de diverses bouteilles, de goûts et d'aspects différents : de l'eau pétillante, citronnée, à la menthe, minérale, salée, de source et du robinet... La personne qui nous a fait goûter ces eaux voulait nous faire comprendre que l'eau a un goût! On ne peut pas distinguer son goût seulement à l'aspect qu'elle a. On a aussi parlé de l'importance de préserver les ressources en eau douce de la planète.

Article écrit par la classe de CM1/CM2



Visite de la planète des crocodiles

Quand nous sommes arrivés à la planète des crocodiles, un soigneur nous a accueilli et nous a fait découvrir de nombreux crocodiliens : des Crocodiles, des Alligators, des Caimans, des Gavials. Nous avons vu deux très jeunes alligators qui sont nés sur place, les deux premiers nés en France. Les parents de ces alligators mesurent 5 m pour le père et 2m pour la mère. Le soigneur nous a expliqué qu'il avait dû retirer les ceufs du nid. En effet, le père risque de les manger car il a peur que les petits en grandissant lui prennent sa place. Ivant de sortir de leur ceuf, les petits alligators poussent un grognement. Pi la mère ne leur répond pas tout de suite par un petit cri, les petits ne sortent pas de l'œuf car ils ont peur d'un danger. Nous avons nouvri des crocodiles du Nil en leur lançant des morceaux de viande. Dans la nature, les crocodiles mangent des animaux entiers et cela peut leur prendre plusieurs mois pour les digérer et donc les crocodiles en liberté ne mangent pas très souvent. Nous avons aussi nourri des tortues terrestres étoilées en leur donnant des fleurs rouges d'Hibisqus et des feuilles d'endives. Ces tortues sont végétariennes et elles sont attirées par la couleur rouge qui leur rappelle la couleur de la viande qu'elles mangeaient quand elles étaient carnivores pendant la Préhistoire. Nous avons vu quelques serpents comme une femelle Anaconda de 2 m qui somnolait dans l'eau, ou une Couleuvre des sables que nous avons touchée. Nous avons beaucoup apprécié cette visite car nous avons vu et appris plein de choses. Nous avons pu participé au nourrissage des reptiles et avons pu toucher certains de ces animaux. Devinette : Quelle est la différence entre un crocodile et un alligator ? trucune : c'est caïman la même chose!

Texte écrit par les élèves de la classe de CE1/CE2

Crop de gaspillage!

Notre classe de Ce2-Cm1 a travaillé sur un projet contre le gaspillage alimentaire. Le but était de sensibiliser le reste de l'école, après les différentes interventions d'une animatrice en environnement, du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Nous avons écrit et joué une petite pièce de théâtre dans laquelle nous avons présenté des moyens pour éviler le gaspillage.

Nous avons réalisé des affiches exposées dans la cantine de l'école, sur lesquelles il y a quelques solutions pour réduire le gaspillage alimentaire. De temps en temps, nous pesons nos déchets pour en prendre conscience. Et quel étonnement devant le gaspillage créé! Flors, une seule chose à dire : (Faites attention!)



Bérénice Bouvot-Geffard et Louna Barge-Daville CM1.

Les activités de l'école maternelle

Visite à la Vallée des Pinges par la maternelle.

Vendredi 17 mai, l'école maternelle est allée à la Vallée des Pinges de Romagne. Cette sortie scolaire était entièrement prise en charge (transport, entrées, animations) par l'APE (1,2,3, Poleil) grâce aux actions menées tout au long de l'année. Nous les remercions. Malgré le mauvais temps annoncé, nous n'avons pas eu de pluie et avons même pique-niqué sous un beau soleil! En matinée, les élèves de Petite et de Moyenne Pections ont participé à des ateliers sur l'alimentation et les couleurs des singes. Pendant ce temps, les élèves de Grande Pection découvraient les modes de vie de plusieurs espèces avec un guide. L'après-midi, les élèves sont repartis à la découverte du parc et de ses occupants : les saïmiris, les lémuriens, les gorilles (les stars très attendues !), les bonobos, les chimpanzés, au rythme des temps de nourrissages commentés par les soigneurs. Nos petits marcheurs ont fait preuve de patience et de courage pour observer les différents territoires et les différentes espèces de ce beau parc. Nous avons passé une excellente journée!











'eau du robinet et moi.





L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. Adaptée à une consommation quotidienne, elle est naturellement équilibrée en minéraux et en oligo-éléments. Elle est soumise à de multiples analyses depuis son origine jusqu'aux domiciles des usagers.

Bon à savoir : Le chlore est utilisé pour garantir la qualité de l'eau durant son transport dans les canalisations. Pour faire disparaître l'éventuel goût de chlore, remplissez une carafe une heure ou deux avant de passer à table et placez-la au réfrigérateur.

J'économise avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à

Eau du robinet : approximativement 0,0018 € le litre.

Eau en bouteille : à partir de 0,17 € le litre.

Je respecte la nature avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Rendez-vous sur www.eauxdevienne.fr

Des infos en ligne pour tous

Sur www.eauxdevienne.fr, un accès usagers est destiné aux particuliers et aux professionnels. Des informations pratiques y sont délivrées, notamment sur le paiement de la facture, le transfert d'abonnement ou la protection du compteur. Un récapitulatif des démarches à entreprendre pour réaliser ou réhabiliter un assainissement non collectif y est également disponible. Des formulaires sont téléchargeables, à retourner complétés à Eaux de Vienne-Siveer. Un espace Environnement, à l'attention des petits et des grands, explique le cycle de l'eau, la production de l'eau du robinet et propose un quizz ludique.

Nouveau : Découvrez les nouveaux règlements de service depuis l'espace Téléchargement > Documents officiels. Ils présentent les prestations d'Eaux de Vienne-Siveer en eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif. Les obligations du syndicat et les responsabilités des usagers y sont renseignées.

Créer votre espace abonné

Aller en page d'accueil de http://www.eauxdevienne.fr avec le numéro d'une de vos factures et votre référence abonné. Pour créer votre compte personnel sécurisé, cliquer sur l'onglet « Je me connecte à mon espace abonné » pour visualiser vos factures, payer en ligne, mettre à jour vos coordonnées... Ce service est également disponible depuis un smartphone.



Connaître vos droits Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez écrire à : Eaux de Vienne - Siveer - CIL - 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienne.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Contact : Les coordonnées du centre d'exploitation auquel vous êtes rattaché et les moyens pour le joindre figurent sur votre facture d'eau et d'assainissement.





BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Yannick LEFOR



De passage le vendredi dans notre commune "Le Bourg" - 86450 LEIGNÉ-LES-BOIS Tél.: 05 49 86 63 92 - 06 86 76 33 99

ENTREPRISE GÉNÉRAL de BÂTIMENT

ARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE **RAVALEMENT - CARRELAGE**

Sébastien VÉDIER
Allée de la Marchandière
86530 AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT

: 05 93



produits & matériels d'entretien

Stéphane MALLET

Conseiller commercial - Port. 06 80 06 93 50

2 Sentier des Douves - 86340 NOUAILLÉ-MAUPERTUIS Tél./Fax 05 49 41 25 17 - Email : contact@ecohygiene.fr

- INFORMATIQUE
- Matériel, logiciel, installation
- RESEAU
- Configuration, Téléphonie
- MAINTENANCE
- Support, Service Après-Vente
- **FORMATION**

Bureautique, Progiciel



Particuliers - Professionnels

mli informatique 32 Rue Pierre Pleignard - Châtellerault Tél: 05 49 85 06 06

MARTIN Philippe



Création et entretien d'espaces verts

Tél.: 05 49 23 38 75

La Trompaudière - 86100 St-SAUVEUR Port: 06 88 18 82 98

Fabrication de pâtes sèches artisanales De nos champs à votre assiette



Magasin à la ferme ouvert le vendredi de 16h à 19h

> SCEA de la Voûte Alice et Nicolas Baron 9 rue de la Voûte 86 100 Senillé St-Sauveur

lafabricdalice@gmail.com 06 83 49 06 24 / 06 46 79 54 41

Agence de Châtellerault COLAS









Agence de Châtellerault Blossac

chatellerault.blossac@ca-tourainepoitou.fr 05.49.85.49.34

Nos annonceurs participent à la réalisation de ce journal communal. Ils vous réservent leur meilleur accueil.



Calendrier des manifestations prévues

JUILLET 2019				
Date	Heure	Organisation	Description	Lieu
vendredi 5 juillet	18 h	APE 123 Soleil	Fête des écoles	Stade C. Arnault St-Sauveur
samedi 6 juillet	12 h	Tabescrab	Repas de Fin d'année	Étang des Charraults
dimanche 7 juillet	12 h	FC Senillé	Repas Champêtre	Stade Paul Baron
vendredi 12 juillet	16 h	Saveurs de Senillé St-Sauveur	Marché Fermier	Place de la Mairie-annexe
samedi 13 juillet	19 h	Comité des Fêtes	Fête Nationale	Stade Paul Baron
vendredi 26 juillet	16 h	Comité d'Animation	Marché Fermier	Place de la Foucaudière
mercredi 31 juillet	9 h	CAGC	Randonnée découverte	Senillé St-Sauveur

AOÛT 2019				
Date	Heure	Organisation	Description	Lieu
vendredi 9 août	16 h	Saveurs de Senillé St-Sauveur	Marché Fermier	Place de la Mairie-annexe
dimanche 25 août	8 h	Sport Détente	Rando des 7 Bosses	Stade Paul Baron
vendredi 30 août	16 h	Comité d'Animation	Marché Fermier	Place de la Foucaudière
vendredi 30 août	20 h	AGYL	Assemblée Générale	Salle de Vaudreching

SEPTEMBRE 2019				
Date	Heure	Organisation	Description	Lieu
dimanche 1 septembre	8 h	Comité d'Animation	Vide-grenier Moules-Frites	Stade C. Arnault
mardi 3 septembre	12 h	Club Lilas	Repas d'automne	Salle de l'Étoile
vendredi 13 septembre	16 h	Saveurs de Senillé St-Sauveur	Marché Fermier	Place de la Mairie-annexe
vendredi 13 septembre	20 h	AGYL	Randonnée Nocturne	Place de Vaudreching
vendredi 20 septembre	12 h	Ainés ruraux	Repas d'automne	Salle du Berry
vendredi 27 septembre	16 h	Comité d'Animation	Marché Fermier	Place de la Foucaudière
dimanche 29 septembre	9 h	APE 123 Soleil	Braderie d'Automne	Salle du Berry

OCTOBRE 2019				
Date	Heure	Organisation	Description	Lieu
samedi 5 octobre	19 h	Saveurs de Senillé St-Sauveur	Soirée Diner Cabaret	Salle du Berry
vendredi 11 octobre	16	Saveurs de Senillé St-Sauveur	Marché Fermier	Place de la Mairie-annexe
dimanche 13 octobre	9 h	Saveurs de Senillé St-Sauveur	Multi-randonnée des producteurs	Place de la Foucaudière
dimanche 13 octobre	15 h	Arts en Senillé St-Sauveur	Spectacle musical	Salle du Berry
vendredi 18 octobre	20h00	Tabescrab	Concours de Belote	Salle de l'Étoile
vendredi 25 octobre	16h00	Comité d'Animation	Marché Fermier	Place de la Foucaudière
vendredi 25 octobre	20h00	Comité des Fêtes	Loto	Salle du Berry
jeudi 31 octobre	18h00	Comité d'Animation	Halloween	Place de la Foucaudière

NOVEMBRE 2019				
Date	Heure	Organisation	Description	Lieu
vendredi 8 novembre	16 h	Saveurs de Senillé St-Sauveur	Marché Fermier	Place de la Mairie-annexe
samedi 9 novembre	14 h	AGYL	Concours de Belote	Salle du Berry
lundi 11 novembre	11 h	Anciens Combattants	Commémoration	Monuments aux Morts
lundi 11 novembre	13 h	Anciens Combattants	Repas	Salle du Berry
vendredi 15 novembre	19 h	Comité des Fêtes	Assemblée Générale	Salle de Vaudreching
samedi 23 novembre	12 h	FC Senillé	Repas Choucroute	Salle du Berry
dimanche 24 novembre	9h00	Comité d'Animation	Marche d'Hiver	Place de la Foucaudière
vendredi 29 novembre	16h00	Comité d'Animation	Marché Fermier	Place de la Foucaudière

DÉCEMBRE 2019				
Date	Heure	Organisation	Description	Lieu
dimanche 1 décembre	9 h	Comité d'Animation	Marché de Noël	Place de la Foucaudière
vendredi 6 décembre	14 h	Club Lilas	Gouter de Noël	Salle de l'Étoile
vendredi 6 décembre	14 h	Comité des Fêtes	Distribution Sapins de Noël	Place de Vaudreching
samedi 7 décembre	12 h	Ainés ruraux	Repas de Noël	Salle du Berry
vendredi 13 décembre	16 h	Saveurs de Senillé St-Sauveur	Marché Fermier	Place de la Mairie-annexe
vendredi 27 décembre	16 h	Comité d'Animation	Marché Fermier	Place de la Foucaudière
mardi 31 décembre	20 h	Comité des Fêtes	Repas de la St-Sylvestre	Salle du Berry